

Feuille

Mars 2005

Bureau de la participation des consommateurs et du public

Par ses activités, la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) touche directement la vie de chaque Canadien et de chaque Canadienne. C'est l'organe de réglementation des produits de santé et des aliments au Canada, et, à ce titre, le travail qu'elle effectue a une vaste portée. En effet, plus de 22 000 médicaments à usage humain, de 40 000 matériels médicaux et de 400 produits biologiques et thérapies génétiques se trouvent actuellement sur le marché canadien. La DGPSA a pour mandat d'examiner cette grande diversité de produits avant leur commercialisation, pour en vérifier l'innocuité, la qualité et l'efficacité, et d'exercer une surveillance des risques et de l'efficacité thérapeutique lorsque ces produits sont rendus sur le marché.

Il faut faire preuve de transparence et rendre des comptes si on veut que la population canadienne ait l'assurance que la DGPSA fonde toujours ses décisions sur l'intérêt public. La sensibilisation du public et sa participation au processus décisionnel de la Direction générale en ce qui concerne les risques et les avantages des produits de santé sont cruciaux pour susciter ce sentiment de confiance. La DGPSA a donc mis sur pied le Bureau de la participation des consommateurs et du public, pour aider la population canadienne à comprendre comment se prennent les décisions qui se répercutent sur sa santé et sa sécurité et à faire valoir son point de vue dans le processus décisionnel.

Le BPCP fait office de centre d'expertise en matière de sensibilisation et de participation du public. Son personnel collabore avec ceux qui interviennent directement dans les programmes de la DGPSA pour élaborer les initiatives de diffusion qui renseigneront le public et favoriseront sa participation. Divers moyens sont mis à contribution, notamment les enquêtes, les consultations officielles et les tables rondes. Le BPCP appuie chaque année environ 100 activités de participation du public menées à la grandeur de la Direction générale, et dont les thèmes sont des plus variés.

Le Bureau renseigne activement les Canadiens et les Canadiennes sur des sujets comme les produits de santé et les aliments, le processus de réglementation, les médicaments et les produits de santé naturels, lui fournissant ainsi l'information qui l'aide à prendre des décisions qui auront une incidence sur sa santé. Il vise à déterminer ce que les Canadiens et les Canadiennes, y compris les patients et les consommateurs, ont besoin de savoir au sujet des activités de la Direction générale et à combler ces besoins en matière d'information. Son programme de diffusion permet d'établir des liens, de cerner les sujets d'intérêt importants et de mettre les intervenants et le public en contact avec des représentants et des spécialistes de la Direction générale relativement aux questions qui les intéressent.

Le BPCP publie un bulletin trimestriel pour tenir le public informé des activités de Santé Canada en matière de promotion de la santé et de réglementation des produits de santé et des aliments. On peut consulter son site à <http://bpcp.hc-sc.gc.ca>.

